



Saint-Jean-d'Angély, le 8 avril 2019

DÉCISION DU MAIRE
N° 2019_SG_DEC4

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-22,

Vu la délibération du Conseil municipal du 16 avril 2014 donnant délégation à Mme la Maire de certaines attributions du Conseil municipal,

Vu la délibération du Conseil municipal du 5 juillet 2018 donnant délégation à Mme la Maire pour fixer le prix de vente des billets des spectacles programmés par la Ville de Saint-Jean-d'Angély à la salle de spectacle EDEN,

Vu le contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle conclu entre la Commune de Saint-Jean-d'Angély et l'entreprise Au clair de ma lune SPRL, domiciliée rue Vandervelde, 24 B7141 Carnières Belgique, n° d'entreprise : 0848513933, représentée par M. Pierre MATHUES, pour le spectacle « Je vais t'apprendre la politesse, p'tit con » organisé le mardi 14 mai 2019, à la salle de spectacle EDEN, à Saint-Jean-d'Angély,

Vu le contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle conclu entre la Commune de Saint-Jean-d'Angély et l'association The artist, domiciliée 64 rue Jude, 33200 Bordeaux, n° Siret : 804 819 977 00013, code APE : 9003B, représentée par Mme Christine JEANNIN, en sa qualité de Présidente, pour le spectacle « La Fayette » organisé le vendredi 24 mai 2019, à la salle de spectacle EDEN, à Saint-Jean-d'Angély,

DÉCIDE

Article 1 : Le prix des billets pour le spectacle humoristique « Je vais t'apprendre la politesse, p'tit con » organisé le mardi 14 mai 2019, à 20H00, à la salle de spectacle EDEN, à Saint-Jean-d'Angély, est fixé à :

- tarif normal : 18 € TTC, soit 17,63 € HT au taux de TVA appliqué de 2,10%
- tarif réduit : 10 € TTC, soit 9,79 € HT au taux de TVA appliqué de 2,10% (enfants de moins de 18 ans, étudiants de moins de 26 ans, demandeurs d'emploi)

Au regard de la jauge de la salle de spectacle fixée à 319 places assises, les billets sont numérotés du numéro 1 au numéro 319. Les billets numérotés de 1 à 10 sont gratuits, il s'agit de dix invitations mises à la disposition de programmeurs, de mécènes ou de partenaires financiers notamment.

Article 2 : Le prix des billets pour le spectacle historique « La Fayette » organisé le vendredi 24 mai 2019, à 20H30, à la salle de spectacle EDEN, à Saint-Jean-d'Angély, est fixé à :

- tarif normal : 18 € TTC, soit 17,63 € HT au taux de TVA appliqué de 2,10%
- tarif réduit : 10 € TTC, soit 9,79 € HT au taux de TVA appliqué de 2,10% (enfants de moins de 18 ans, étudiants de moins de 26 ans, demandeurs d'emploi)

Au regard de la jauge de la salle de spectacle fixée à 319 places assises, les billets sont numérotés du numéro 1 au numéro 319. Les billets numérotés de 1 à 10 sont gratuits, il s'agit de dix invitations mises à la disposition de programmeurs, de mécènes ou de partenaires financiers notamment.

Article 3 : Les recettes de billetterie sont encaissées sur la régie de recettes de la salle de spectacle EDEN. Le régisseur de recette, le régisseur suppléant, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application de cette décision dont une copie sera adressée à la Trésorerie municipale.

Article 4 : La présente décision prise en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales fera l'objet d'un compte-rendu pour notification à la prochaine séance du Conseil Municipal.

**La Maire,
Conseillère régionale,**

Françoise MESNARD

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20190408-
2019_SG_DEC4 -DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 12 avril 2019
Affiché le 12 avril 2019